



la Gazette

D'ALBIGNY SUR Saône



<http://www.mairie-albignysursaone.fr>



ÉDITO

Jean Paul Colin
Maire d'Albigny sur Saône

Une année s'efface, une nouvelle nous ouvre ses portes.
Que cette année soit heureuse, paisible et épanouissante.

À vous qui animez et faites vivre notre jolie commune : salariés, bénévoles, commerçants et artisans que ce soit une année féconde.

À vous qui êtes dans la peine ou la solitude : que vous trouviez le chemin de l'espoir.
En ces temps de crise, l'avenir n'apparaît pas comme un cadeau, mais un défi que nous devons relever, et l'ensemble de la Municipalité vous assure que le maximum sera fait pour entretenir une vraie solidarité entre les Albignolais.

Il faut donc se serrer les coudes et se mettre au travail pour trouver sa place dans cet avenir.

En continuant à respecter cette ligne de conduite et en étant à la fois prudente et audacieuse, notre commune a de beaux jours devant elle.

Prenons le temps d'apprécier les moments de bien-être ensemble et n'oublions pas d'être heureux des petits riens du quotidien.

Je souhaite que l'année 2012 nous apporte la sagesse, la prospérité et la paix.

Je vous adresse, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2012.

Que cette nouvelle année soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches !

NOS RUES ONT UN NOM

Prononcés sans y prêter particulièrement attention, le plus souvent sans connaître l'origine ou la raison d'être de leur appellation, les noms des avenues, des rues, des places ou des chemins d'Albigny nous sont familiers mais...

[suite du dossier page 3]

SOMMAIRE

L'information municipale	p2
Dossier	p3
Environnement	p7
Associations sportives	p8
Vie de la commune	p10
Éducation & jeunesse	p13
Travaux	p14
Commerce	p15
Social	p16
Loisirs	p18
Sécurité	p19
Informations albignolaises	p20

MAIRIE D'ALBIGNY SUR SAÔNE

Horaires et contacts

Tél : 04 78 91 31 38 - Fax : 04 78 98 17 64
Site internet : www.mairie-albignysursaone.fr
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 18h
Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

VŒUX DU MAIRE ET DE SON ÉQUIPE

Bonheur et santé pour tous

De nombreux habitants étaient présents, vendredi 6 janvier, pour cette traditionnelle cérémonie de début d'année.

C'est le CME (Conseil Municipal d'Enfants) qui a ouvert la soirée. Les enfants nouvellement élus ont reçu de la part des Conseillers adultes, leurs médailles de petits Conseillers. Après quelques mots d'explication sur le fonctionnement et l'implication du CME dans la vie de la commune, les enfants ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tout le monde et plus particulièrement aux nouveaux habitants qui avaient répondu en nombre à l'invitation de la Mairie. À cette occasion, des « packs nouveaux arrivants » contenant des informations utiles sur la commune leur ont été remis par les membres de la Commission Associations Communication.

Dans son discours, le Maire Jean Paul Colin a évoqué la crise mondiale, en précisant « qu'à l'échelle communale, le terme de service public prend encore davantage de sens ». Il a rappelé l'importance de l'action du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), du personnel communal et de l'équipe municipale qui apportent leur soutien aux personnes dans le besoin.

Les travaux en matière d'équipements



publics (maison des associations, logements sociaux dont l'inauguration est prévue au printemps prochain...) n'ont pas été oubliés ainsi que les espaces publics, financés et réalisés par le Grand Lyon.

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne Poste pour l'association les « Jours heureux » ainsi que l'aménagement d'Albiniaca vont débiter en 2012. Une petite salle des fêtes modulable, une épicerie, une boulangerie et un petit restaurant sont prévus dans cette réhabilitation.

Le Maire a tenu à préciser que le budget de la commune est bien

équilibré et sans dette.

L'avenir de la commune à moyen terme a aussi été abordé avec une réflexion sur la restructuration du bâtiment de l'école, du restaurant scolaire et du périscolaire, afin de mieux répondre aux besoins des Albignolais.

« Nous devons rester très vigilants pour que l'équilibre sociologique et l'identité de notre commune soient protégés, ainsi que notre patrimoine historique ».

Jean Paul Colin a fait appel au sens collectif et à la solidarité entre Albignolais, avant de terminer en présentant à chacun ses vœux de bonheur et de santé pour 2012.

Retrouver le discours du Maire dans son intégralité sur www.mairie-albignysursaone.fr dans la rubrique commune (le Maire s'adresse à vous) ▶

Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite
 • Directeur-gérant de la publication Jean Paul Colin Maire • Rédacteur en Chef Gilbert Convard
 • Comité de rédaction Claire Belle - Séverine Dessalces - Michèle Gerbier - Annick Terrasson - Yves Chipier
 • Documentation - diffusion Mairie d'Albigny sur Saône • Création - rédaction - mise en page - impression Pagina Communication

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Les bénévoles chaleureusement remerciés

Comme chaque année, le Conseil Municipal a présenté ses vœux aux responsables associatifs de la commune. Monsieur le Maire a profité de l'occasion pour rappeler que les associations font partie des richesses de la commune. Derrière elles se trouvent des femmes et des hommes qui donnent de leur enthousiasme et de leur temps personnel. Il a remercié chacun d'entre eux pour les services rendus et la cohésion sociale générée à travers les associations communales. Le Conseil Municipal continuera à les aider et à soutenir leurs actions et leurs projets, dans la mesure des possibilités de la commune et suivant un équilibre économique global et équitable vis-à-vis de l'ensemble des Albignolais.

« Les associations sont les forces vives de notre village, elles sont déterminantes dans la création de liens entre tous, elles permettent de lutter contre l'indifférence, la solitude et l'isolement ».

Monsieur le Maire a ensuite remercié les bénévoles pour leur investissement au service du bien commun : « On ne devient pas responsable associatif par ambition, on le devient par conviction et c'est cela qui fait la différence et donne tout son sens à ce noble engagement ».



Après les remerciements de la commission Associations/Communication, la soirée s'est terminée autour d'un buffet dînatoire qui a permis à chacun de discuter et aux nouveaux membres des bureaux de se faire connaître.

Rendez-vous est pris pour 2013.



LE DOSSIER ▶ Histoire

Rue Richerand.

NOS RUES ONT UN NOM

Prononcés sans y prêter particulièrement attention, le plus souvent sans connaître l'origine ou la raison d'être de leur appellation, les noms des avenues, des rues, des places ou des chemins d'Albigny nous sont familiers mais n'ont pourtant pas toujours un sens clairement identifié pour chacun d'entre nous. En voici quelques-uns justifiés pour mieux comprendre les choix qui ont été opérés par les différents administrateurs de la commune.

Petit lexique alphabétique, instructif et parfois étonnant des principaux noms de rue de la commune d'Albigny sur Saône.

• Place du Docteur Aloin :

Au mois de décembre 1940 le docteur Aloin, célèbre O.R.L. lyonnais, propriétaire de la grande propriété de Bel Air à Albigny reçu par décret du maréchal Pétain lui octroyant la responsabilité d'administrer Albigny, en le nommant « Président de la Délégation spéciale », ce qu'il fit jusqu'en 1944.

La place Aloin porte son nom en son honneur depuis le 11 novembre 1960.

• Avenue des Avoraus :

Le chemin des Avoraus a toujours servi de limite entre Albigny sur Saône et Curis au Mont d'Or. Il tient son nom d'un territoire éponyme dont l'étymologie n'est pas définie mais qui apparaît dans une transaction de 1636 entre les Comtes de Lyon et Jean d'Albon seigneur de Curis au Mont d'Or.

• Avenue Henri Barbusse :

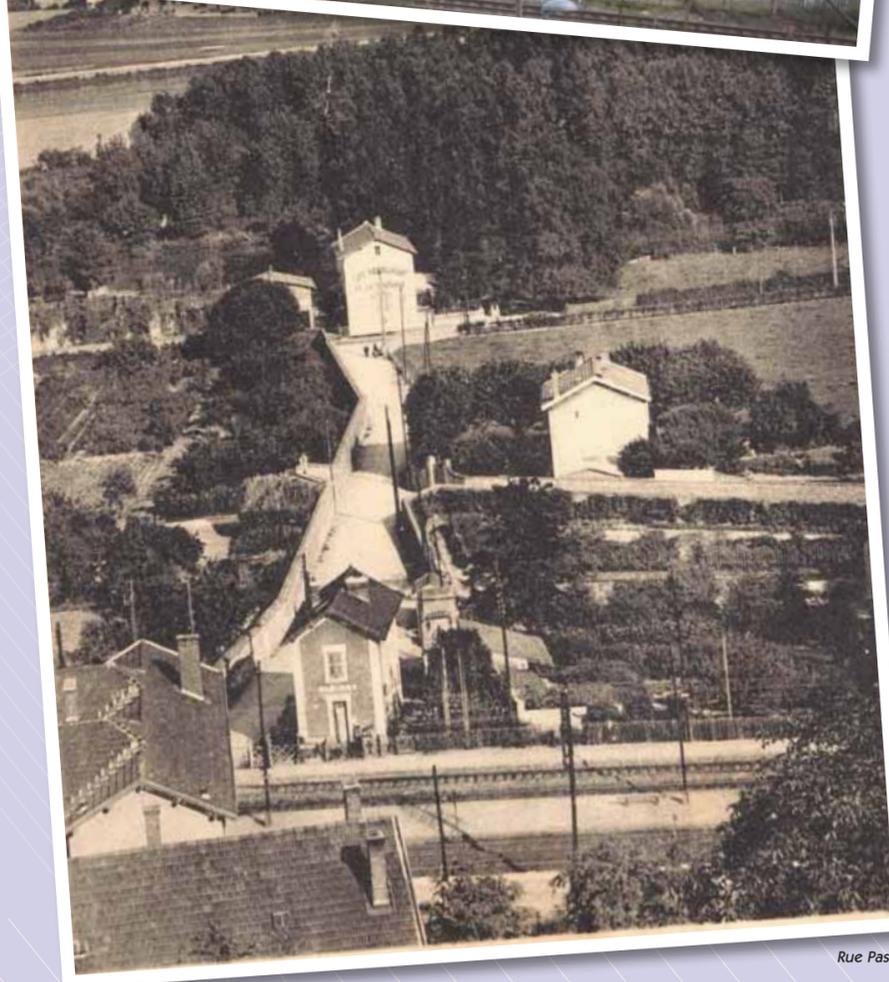
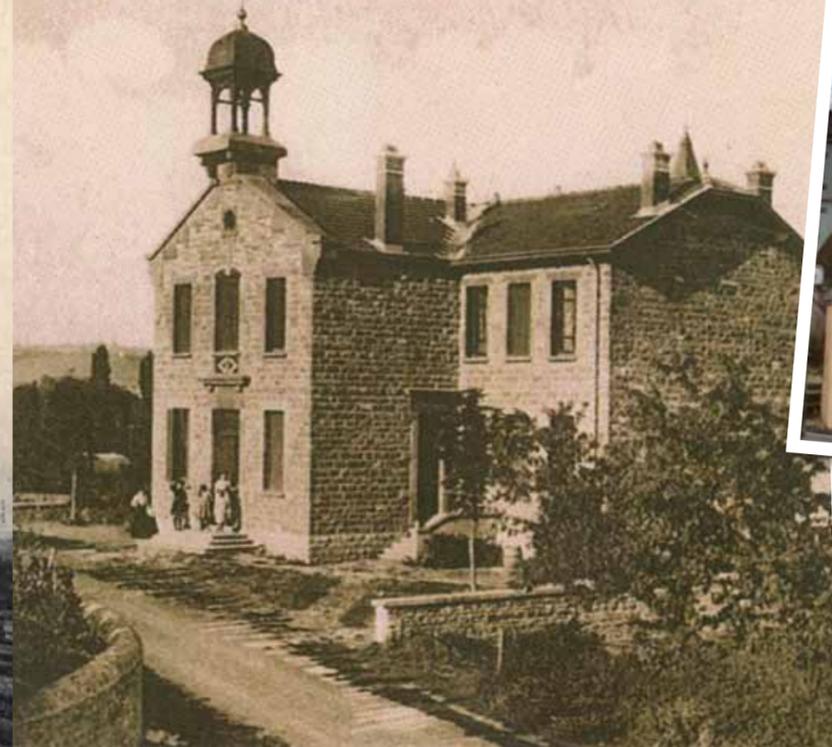
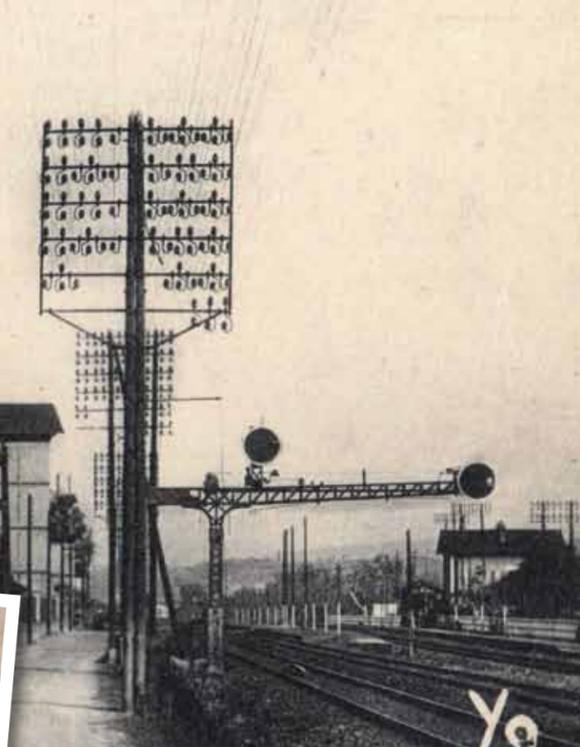
Henri Barbusse était un romancier français qui vécut en France et en Russie de 1873 à 1935, date à laquelle il mourut à Moscou. Il fut l'auteur entre autres ouvrages, de « Feu », une œuvre réaliste mais polémique, particulièrement brillante sur la vie des combattants de la 1^{ère} guerre mondiale. Un ouvrage avec lequel il obtint le prix Goncourt en 1916. En 1917, il fut cofondateur et premier président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants. Il adhéra au parti communiste en 1923 et se lia d'amitié avec Lénine et Gorki. En 1928 il fonda la revue Monde avec des collaborations mondiales prestigieuses.

• Montée du Père Camus :

Gustave Camus a été curé d'Albigny et aumônier de la Maison Départementale de Retraite de 1963 à 1977. Sa rue est l'ancienne Montée du Cimetière.



Place Verdun.



Rue Jean Chirat vers les Carrières.

Avenue Gabriel Péri.

Rue Étienne Richerand.

• **Chemin des Carrières :**

Ce chemin servait aux carriers, il leur permettait d'apporter les pierres sur l'île de la Croix (maintenant réunie au rivage) avant de les embarquer sur les bateaux appelés sapines.

• **Chemin des Chasseurs :**

Appelé ainsi car il permettait tout simplement aux chasseurs de rejoindre le haut d'Albigny pour aller y chasser un abondant gibier.

• **Rue Jean Chirat :**

Jean Chirat a été Maire d'Albigny de 1944 à 1946.

• **Rue Joseph Chollet :**

Originaire d'une très ancienne famille d'Albigny, Joseph Chollet a été Conseiller Municipal en 1947 puis second Adjoint au Maire de 1953 à 1958, date de son décès. La rue porte son nom depuis 1960.

• **Chemin des Combes :**

Il semble que le mot « Combe » vienne du gaulois latinisé « cumba » qui désignerait un ravin, une vallée ou encore une partie de vallée très resserrée. Ce qui correspondrait précisément à ce lieu d'Albigny ainsi désigné.

• **Rue Germain :**

Claudine Aimée Germain est la généreuse donatrice testamentaire en 1844, du terrain qui a permis de construire l'église et le presbytère de la commune d'Albigny sur Saône.

• **Chemin de la Gorge :**

Une « gorge » c'est-à-dire un passage resserré entre deux montagnes ; une définition qui là encore convient bien à ce chemin encaissé de notre commune.

• **Chemin des Grolles :**

D'après le Larousse de 1948 ce nom est l'appellation vulgaire du « choucas ». Probablement présent en quantité autrefois sur notre territoire.

• **Chemin Saint Jacques :**

Un nom qui provient de l'ancienne chapelle Saint Jacques érigée au XII^{ème} et XIII^{ème}, à l'angle de la rue Lefebvre et du chemin Saint Jacques actuel.

• **Rue Lefebvre :**

Le célèbre professeur de médecine Gabriel-Louis Lefebvre habitait quai de Villevert quand il mourut en 1901. Il fut un des bienfaiteurs de l'hôpital de Neuville auquel il offrit deux lits pour les malades de la commune d'Albigny.

• **Rue des Maraîchers :**

Une étymologie évidente du fait de la présence des maraîchers du village, regroupés dans un proche périmètre. Aujourd'hui ils ne sont plus que deux à exploiter les terres voisines.

• **Route des Monts d'Or :**

La commune d'Albigny sur Saône est reconnue comme la porte des Monts d'Or, la route qui porte ce nom permet tout simplement d'y accéder.

• **Chemin Notre Dame :** Dans ce quartier, au V^{ème} et VI^{ème} siècle, se trouvait une très ancienne chapelle qui servait d'église paroissiale avant la chapelle du château et qui donna son nom au chemin.

• **Rue Pasteur :** Il s'agit bien entendu de Louis Pasteur le célèbre savant biologiste du XIX^{ème} qui effectua de remarquables travaux sur la prophylaxie de la rage et les maladies contagieuses. La rue qui porte son nom depuis 1941, s'appelait auparavant, rue Souchère.

• **Avenue Gabriel Péri :** Né à Toulon en 1902, Gabriel Péri était député français, membre du parti communiste et un temps journaliste à l'Humanité. L'avenue qui porte son patronyme est l'ancienne avenue de la Mairie qui a changé de nom au début 1945, à la demande du Conseil Municipal de l'époque.

• **Chemin des Regards :** Au XVIII^{ème} siècle, on trouve à cet endroit, le territoire « du Regard », d'où l'on profite tout simplement d'une très belle vue. Maintenant ce hameau a pris le pluriel mais l'on ne saurait dire pourquoi.

• **Rue Étienne Richerand :**

Débaptisée un temps de 1941 à 1954 pour devenir rue de la Gare, la rue Étienne Richerand porte le nom d'un cordonnier lyonnais célèbre, devenu Conseiller Municipal de Lyon en 1904, puis Conseiller Général du Rhône en 1914, avant d'être Adjoint au maire en charge des Services de l'Assistance. C'est à ce titre qu'il a eu l'idée de créer des logements pour les couples âgés et marqua son époque.

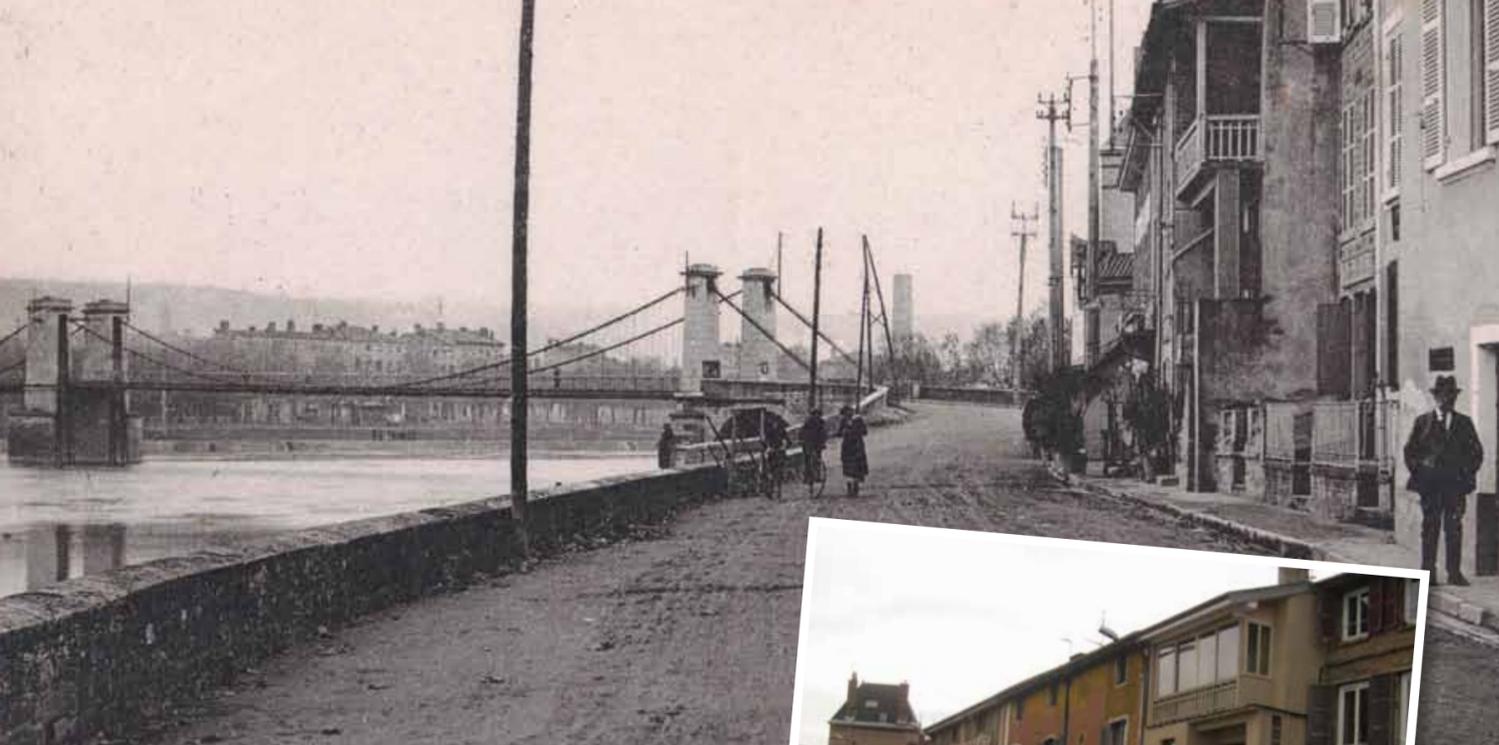
• **Place de Ringsheim :**

Ringsheim est le nom de la commune allemande, située dans le Bade-Wurtemberg, avec laquelle Albigny est jumelée depuis 1993 à l'initiative de notre ancien Maire Henri Saint Pierre.

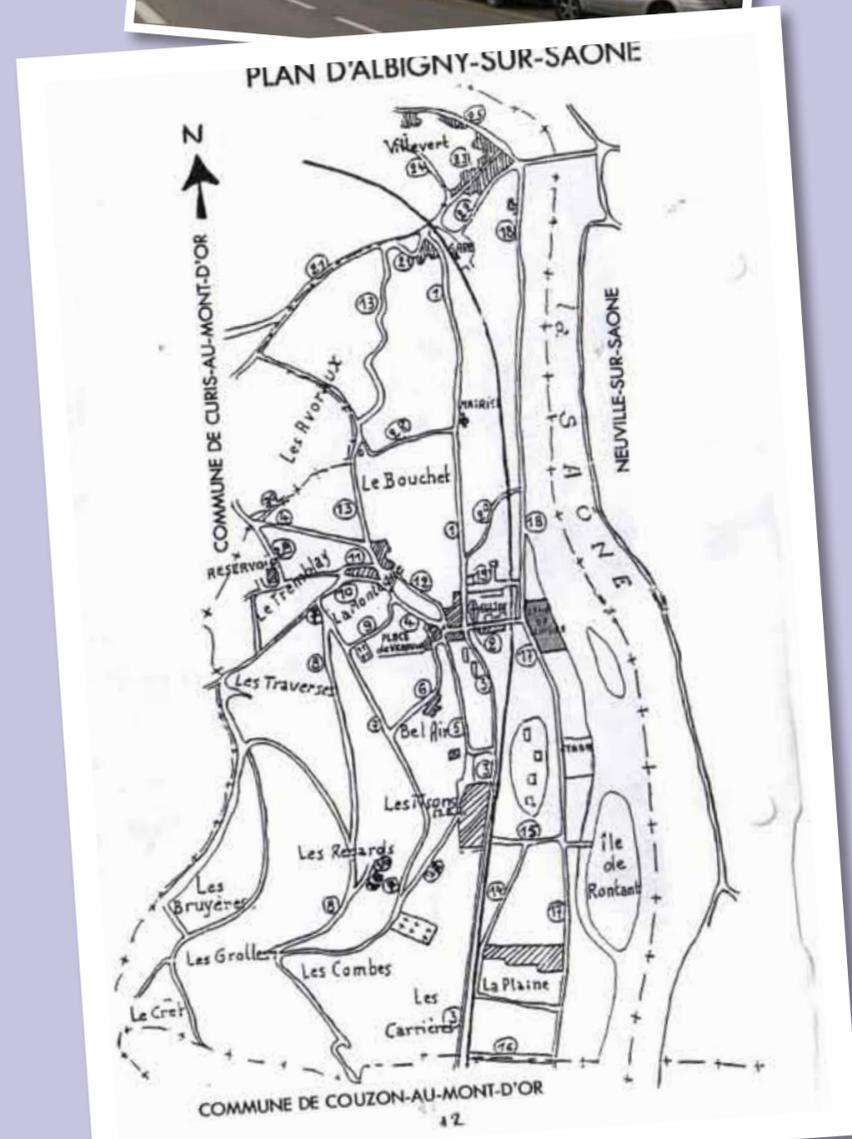
• **Rue du Chanoine Roulet :** François Roulet était le curé de la paroisse d'Albigny de 1930 à 1960. Le haut de la rue a été aménagé en 1979 après la démolition du mur de la propriété Vincent.

• **Allée des Tamaris :** Nommée ainsi parce que les propriétaires riverains du lotissement où se trouve cette allée avaient planté des tamaris (arbre d'ornement) dans leur propriété.

Rue Pasteur.



Quai de Villevert.



• **Chemin du Tison** : Donné déjà au XVIII^{ème} siècle ce nom provient du territoire sur lequel se trouve le chemin mais son origine est inconnue, nom ou surnom ? Le mystère aujourd'hui encore reste entier.

• **Chemin du Tremblay** : L'étymologie du mot est la seule raison qui vient à l'esprit pour comprendre le nom de ce chemin. « Tremblaie » : lieu planté de trembles (sorte de peuplier). Pourquoi pas ?

Chemin du Trou du Chat : Ancien chemin du Bourg à la Croix Blanche. Ce chemin porte le nom de Trou du Chat depuis la construction de la voie de chemin de fer, vers 1855, car il passe sous la voie grâce à un petit tunnel.

• **Quai de Villevert** : Villevert dériverait de « Villa Viridis ». Un hameau de pêcheurs où se déroulait un marché réputé et qui possédait un port d'où partait le bac pour Neuville, haut lieu des transits de denrées et de pierres de carrières.

• **Rue Armand Zipfel** : Armand Zipfel était avec les Frères Voisin un des pionniers de l'aviation. Né à Albigny en 1883, il s'est intéressé très tôt à la construction des machines volantes. En 1906 il essaie à Neuville un planeur de sa fabrication et en novembre 1908 il réussit un envol de 400 mètres sur un biplan de sa fabrication. Armand Zipfel meurt à la Maison départementale d'Albigny en février 1954. Son nom reste célèbre aujourd'hui encore !

La Municipalité remercie vivement Monsieur Perradin et Madame Convard qui ont fourni les informations et les anciennes cartes postales qui ont permis la réalisation de ce dossier.

HALTE AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Lutter contre ce fléau

Cette année, les chenilles processionnaires se sont régalingées, elles ont massivement envahi les pins et les résineux. Ce fléau a pris de l'ampleur, les nids colonisent les conifères de la région. La douceur relative de cet hiver est telle, que certaines chenilles ont commencé leurs processions début janvier.

Attention : ces chenilles constituent un grave danger pour les humains (surtout les enfants) et pour nos animaux domestiques. Leurs poils sont très urticants et leur seul contact avec un œil peut rendre aveugle, ou, si votre toutou préféré leur cherche querelle, il peut avoir sa langue nécrosée (détruite par le venin des poils) et en mourir.

Il est impératif et obligatoire de détruire les nids (cocons) et de lutter contre la propagation de ces chenilles. (cf. Arrêté municipal N° 012-04 du 10/01/2004)

Pour pouvoir agir efficacement, il faut bien comprendre le cycle de vie des chenilles processionnaires et les gestes appropriés pour s'en débarrasser.

En hiver les chenilles sont au repos, bien au chaud dans leur cocon. Elles attendent le réchauffement printanier pour sortir et descendre en procession le long du tronc pour aller s'enterrer.

C'est avant cette descente qu'il faut intervenir :

Couper les extrémités des branches sur lesquelles il y a des nids (en se protégeant avec un masque respiratoire et une protection oculaire).

Brûler (impératif) ces branches et ces nids, sinon, les chenilles s'échappent et retournent à leurs aventures. Pour cette opération si les nids sont difficiles d'accès, il faut faire appel à une entreprise spécialisée ou utiliser un échelleur ou une scie d'arboriculteur. Attention de toujours veiller à sa sécurité et à celle des personnes alentour. Un cocon qui tombe dégage des poussières irritantes et dangereuses.

Période pour agir conseillée : dès maintenant et jusqu'à fin février au plus tard, au-delà, le processus de réveil et de descente risque de s'amorcer...

Une autre solution est possible, elle consiste à placer des pièges autour des arbres contaminés :

Le principe vise à bloquer la descente des chenilles et à les diriger vers un sac plastique, garni de terre. Une fois arrivées au fond de ces sacs, les chenilles chercheront à s'y enterrer, pensant être arrivées en villégiature.

Au bout de quelques semaines, il faut retirer ces sacs et prendre soin de brûler leur contenu (terre + chenilles). Les pièges sont ensuite réutilisables plusieurs fois.

Ce procédé à l'intérêt de ne pas mutiler les arbres puisque leurs extrémités ne sont pas coupées. L'inconvénient, outre le prix, est que le procédé n'est pas efficace à 100 % et que les nids, une fois vidés, restent visibles longtemps sur les arbres...

Période d'action conseillée : là aussi, dès maintenant et jusqu'à fin février. Mais il faut laisser les pièges en place jusqu'à fin avril, début mai, pour ne pas rater les « retardataires ». Ensuite brûlage.

Malheureusement, malgré le traitement choisi, des chenilles processionnaires échapperont au génocide ! Ces rescapées vont s'enterrer et poursuivre leur cycle de vie.

À ce stade il faut attendre l'été. En juillet/août, les chenilles processionnaires vont sortir de leur chrysalide et devenir papillons ! Mâles et femelles vont s'ébattre et relancer la colonie. Il faut alors intervenir pour en limiter le développement.

La pose de pièges à phéromones permet d'attirer traîtreusement les papillons mâles, émuoustillés par des fragrances de femelles.

« Qui dit moins de mâles, dit moins de reproduction ». Arrive la troisième phase, décisive tant pour les chenilles que pour l'Albignolais désireux d'éradiquer l'envahisseur, ou au moins de le tenir en respect !

Courant septembre, les chenilles vont pondre des milliers d'œufs sur les cimes des conifères (pins, cèdres, cyprès...), surtout sur les branches situées côté Sud, pour rester exposés aux doux rayons du soleil hivernal. Les bébés chenilles vont alors proliférer et dévorer les aiguilles de pins occasionnant les dégâts et le jaunissement caractéristiques des arbres atteints par la processionnaire du pin.

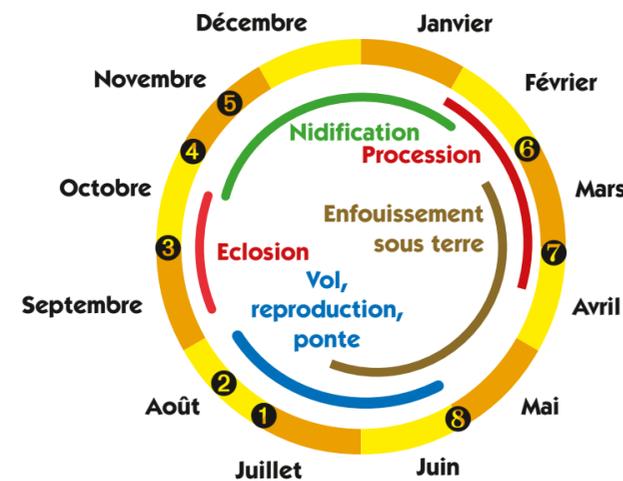


À ce stade, il n'y a plus que les entreprises spécialisées qui savent faire quelque chose par l'application d'un traitement biologique (sans risque déclaré pour l'environnement) à base de *Bacillus Thuringiensis*, sous forme de projection par lance aérosol. Un traitement qui permet alors de bloquer le développement. Attention chaque arbre potentiellement visé par les chenilles doit être traité préventivement, car à ce stade l'attaque n'est pas encore visible. Si un arbre est oublié, les chenilles vont le coloniser en masse. Enfin l'automne arrive, et fin novembre les cocons apparaissent, si les soins préventifs n'ont pas été à la hauteur, ou si votre voisin n'a pas traité...

Et le cycle recommence !!!

En résumé :

- Traiter est obligatoire.
- Tout le monde doit traiter, (les papillons ne connaissent pas les limites de propriété).
- La Municipalité est prête à vous aider :
 - une réunion d'information (gratuite, ouverte à tous) aura lieu à l'Espace Henri Saint-Pierre le jeudi 9 février 2012 à 20h ;
 - mise en relation avec les entreprises spécialisées ;
 - visite et conseils de l'Adjoint en charge du dossier ;
 - traitement des arbres qui appartiennent au domaine communal



ALBIGNY DANSE Premier marché de Noël

Le 11 décembre dernier Albigny Danse a organisé avec succès, son premier marché de Noël.

Une première édition entièrement mise en œuvre et orchestrée par les responsables de l'association, Sabine Andarelli (Présidente), Christiane Aldiolan (Vice-présidente), Annick Terrasson (Secrétaire) et Philippe Delcoco (Trésorier), aidés de bénévoles motivés par cette initiative festive. Albigny Danse remercie monsieur le Maire et la Municipalité pour la mise à disposition de l'Espace Henri Saint Pierre qui a permis le bon déroulement de cette manifestation. Merci à tous les bénévoles et aux Albignolais qui ont fait la réussite du marché.

Ce premier marché de Noël laisse le souvenir d'un bon moment de convivialité pour les 34 exposants et les nombreux visiteurs qui ont apprécié les stands variés et colorés, proposant : sculptures sur bois, savons, huiles essentielles, écharpes et bonnets en laine, lampes, peintures sur soie, tableaux, vitraux, bougies, produits du terroir, spécialités allemandes, compositions florales, cartonnage, figurines en pâte à sel, sacs, trousse, mosaïques et autres objets cadeaux. Une journée d'avant fêtes, animée par les chants traditionnels de Noël, en allemand, interprétés

par les Amis du Jumelage, par la buvette et la petite restauration, qui ont contribué à créer une ambiance chaleureuse entre les exposants et les visiteurs venus passer un bon moment. La magie de Noël, à quelques jours des fêtes, était bien là ! Cette première édition réussie, sera renouvelée cette année, rendez-vous le 16 décembre.

• À noter au programme d'Albigny Danse cette année : Soirée Country, le 24 mars 2012, Espace Henri Saint Pierre à 19h30, venez nombreux.



SALON DES VINS DU LIONS CLUB Édition 2012

Samedi 3 et dimanche 4 mars aura lieu le traditionnel Salon des Vins du Lions Club du Val de Saône.



Depuis 18 ans, le Lions Club organise son Salon des Vins, avec la participation active d'une soixantaine de vignerons producteurs, venus de toutes les régions viticoles de France. Des viticulteurs que le Lions Club sélectionne rigoureusement afin de

garantir l'origine et la qualité des crus qu'ils proposent à la dégustation et à la vente. Les représentants du Lions Club du Val de Saône remercient les Albignolais qui, chaque année, parcourent avec intérêt les allées du salon, assurant ainsi la réussite de

cette manifestation. Les bénéfices du Salon des Vins sont intégralement reversés aux œuvres sociales soutenues par le Lions Club, aucun frais de fonctionnement n'ampute le résultat. Association des chiens d'aveugles, bourses d'études pour lycéens ou financement

de séjours de vacances pour enfants défavorisés font partie des nombreuses actions parrainées. Réservez dès maintenant votre premier week-end du mois de mars et de 9h à 18h, venez nombreux au Centre Jean Vilar de Neuville sur Saône.

LE KARATÉ BOXING CLUB Un club qui va bien

Les membres du KBC sont plus de 200 adhérents licenciés amateurs de karaté, âgés de 4 à 85 ans, qui foulent chaque semaine les tatamis du dojo de l'espace Henri Saint Pierre.

Le Karaté Boxing Club d'Albigny fonctionne depuis 2003 sous la présidence de Denis de Marinis qui s'implique quotidiennement pour le club, aidé par un important et efficace Comité Directeur de plus de 15 personnes. Le karaté est un sport de pied et de poing d'origine japonaise, une gymnastique martiale aux critères de combat qui apporte confiance et maîtrise du corps dans une gestuelle d'équilibre.



C'est pour répondre à toutes les envies et à toutes les capacités des amateurs de tous âges, que le KBC d'Albigny a diversifié ses pratiques et propose aujourd'hui, en accord avec la fédération nationale, plusieurs types de karaté plus ou moins dynamiques :

- **le karaté enfants** qui permet dès l'âge de 4 ans d'acquérir et développer des aptitudes motrices et cognitives à l'aide d'une méthode d'enseignement ludique.
 - **le karaté adultes** qui est fidèle aux origines japonaises du karaté. Il se pratique sans contact et s'exerce dans une philosophie au service de l'épanouissement personnel. C'est une technique de self-défense.
 - **le karaté contact** qui met le combat à l'honneur, prépare le corps et l'esprit aux assauts de la boxe pied/poing. Il est proche de la boxe anglaise.
 - **le body karaté** qui est un karaté plus féminin et se pratique en musique. Il consiste à réaliser des chorégraphies avec techniques de karaté, des enchaînements qui permettent de se défouler et de se tonifier.
 - **le body zen** qui tend vers la recherche du bien-être intérieur et la mobilisation du corps par le biais d'exercices variés pratiqués sans effort cardiovasculaire.
 - **le body zen senior** qui est inspiré du taï chi, il permet d'entretenir en douceur les muscles, les articulations et l'équilibre.
- Tous les cours du KBC sont donnés par Matthieu Verneret, le jeune professeur du club diplômé d'État. Les séances sont d'une heure (sauf le body zen senior, 45 mn seulement) et ont lieu les lundis et jeudis de

18h à 20h et le mercredi de 9h à 17h en fonction des groupes. L'objectif des dirigeants du club est de proposer une pratique du karaté de loisir, une activité de bien-être et de convivialité. Ce qui n'empêche pas Matthieu d'entraîner et d'accompagner certains adhérents juniors aux compétitions départementales, régionales voire nationales. Ainsi Hugo Colomb a participé en mai dernier à la coupe de France des benjamins et Anour Rahmani aux championnats de France juniors de karaté contact. Tout au long de l'année la vie du club est intense, repas de Noël réunissant plus de 150 personnes à chaque édition, vide grenier du 1^{er} mai, stages certains samedis de l'année et accompagnements aux compétitions. Le KBC est financièrement autonome, il bénéficie de la mise à disposition gratuite par la Municipalité de la salle du Dojo à l'Espace Henri Saint Pierre.

• Pour tous renseignements complémentaires : www.kbc-albigny.com ou Denis de Marinis. Tél : 06 61 75 58 86.



De gauche à droite : Valérie Gregoire-Beaumont, Matthieu Verneret, Natacha Pillon, Sophie Basson, Denis de Marinis, Manelle Madadi, Elodie Weyn, Janine Girodet, Sylvain Comminsoli, Sébastien Dodos, Hervé Martinez, Pascal Dussauge, Michel Russi. Absents sur la photo : Laurence Allombert, Stéphane Caillet, Marc Duplat.



MATTHIEU
professeur et coach



Matthieu Verneret est le professeur de karaté d'Albigny depuis 2005. Âgé de 26 ans il est passionné par cette discipline qu'il pratique depuis qu'il a 6 ans. Champion de France à 15 ans, vainqueur en coupe de France juniors en 2006 et vice champion d'Europe Wado à Rome en 2010, il est détenteur d'une ceinture noire 3^{ème} Dan. Matthieu enseigne en club depuis 6 années avec le niveau de professeur diplômé d'État (DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, diplôme de niveau III). Il donne 14 heures de cours à Albigny et partage son temps avec la faculté Lyon 1 où il entraîne les étudiants, le Club de Rhône à Lyon et ses élèves en cours à domicile pour lesquels il est coach sportif de remise en forme.

MEILLEURS VŒUX POUR 2012

Le club des Jours Heureux en perpétuel mouvement

Le club des Jours Heureux vous souhaite une bonne santé, beaucoup de bonheur et de sérénité pour 2012. Il vous convie à venir rejoindre ses équipes pour rompre votre solitude et passer de bons moments de convivialité, tous les mardis et jeudis après-midi.



Toute l'année, les activités du club des Jours Heureux se succèdent et depuis cet été les rencontres et les animations se sont multipliées :

- Le séjour à Saint-Étienne de Tinée dans le Mercantour a rencontré un vif succès, 53 randonneurs ont profité du voyage et apprécié les activités proposées : randonnées adaptées à chacun et encadrées par des guides de haute montagne, visites de lieux sympathiques, inattendus et surprenants ou encore, soirées aux animations diverses comme la rencontre avec des anciens du village qui ont fait revivre les métiers d'antan.

- Début septembre, le repas de rentrée organisé et offert par les bénévoles du club qui ont animé l'après-midi par un loto gratuit.

- Mi-septembre, le concours de pétanque a enthousiasmé nombreux d'entre-nous et s'est terminé par un casse-croûte préparé par le club.

- Fin septembre, la randonnée avec nos amis de Dommartin a permis à 55 personnes de partir à l'assaut du plateau de Montanay et de se retrouver au restaurant dans une petite guinguette en compagnie d'un accordéoniste.

- Au mois d'octobre, un groupe d'adhérents est allé, en car, visiter les châteaux de la Loire, 5 jours dans une autre époque pendant que 22 personnes faisaient un stage à Brullioles pour apprendre la découpe du canard gras et le travail du foie gras, en prévision des fêtes de fin d'année.

Une journée ponctuée par la dégustation des produits de la ferme.

- La soirée Beaujolais du mois de novembre a comblé les habitués de cette traditionnelle manifestation, 160 repas ont été préparés et servis par les membres du club. Les « Blues Valleys » ont contribué à rendre la soirée très festive.

- En fin de trimestre, les fans des années 60 n'ont pas oublié leurs idoles le temps d'une soirée à la Halle Tony Garnier.

- Décembre est arrivé avec le traditionnel repas de Noël qui a réuni 80 convives autour d'un menu festif et d'une animation musette.

- Depuis la rentrée de septembre, le cinéma « le Rex » a accueilli les membres du club quatre mardis après-midi pour la projection de quatre beaux films :
 - les femmes du 6^{ème} étage ;
 - la guerre est déclarée ;
 - la fille du puisatier ;
 - Intouchables.

Dans le domaine des activités régulières des adhérents du club soulignons le succès du « Body Zen senior ». 25 personnes sont inscrites et se retrouvent tous les mercredis matin autour de Matthieu le jeune coach sportif du Karaté Boxing Club d'Albigny.

En plus de ses après-midi jeux de sociétés, le club propose, tous les jeudis après-midi, des randonnées adaptées à chacun ▶

NOUVEAUTÉ :

L'atelier mémoire

5 séances sont programmées par trimestre. L'animation est assurée par Renée qui procède à cette innovation en partenariat avec la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance-maladie). 18 personnes participent à cet atelier qui sera reconduit tous les trimestres.

Merci à tous les bénévoles fidèles qui participent régulièrement aux activités et assurent le bon fonctionnement du club. Ce dernier n'oublie pas les familles qui ont été endeuillées cette année et les assure de toute leur affection.

Rappel des activités exceptionnelles, du premier semestre 2012 :

- janvier : thé dansant ;
- février : concours de coinche, spectacle sur glace d'Holiday On Ice ;
- mars : repas crêpes ;
- mai : circuit touristique en Sicile.

Le programme 2012 complet est disponible au bureau du club des Jours Heureux, 2 rue Jean Chirat, venez le retirer dès que possible.



Enfin, le club des Jours Heureux remercie vivement monsieur le Maire pour le prêt des salles à l'occasion de ses manifestations.

CA ROULE POUR LES CLASSES EN 5 !

Tradition de la galette des rois

L'Amicale des classes en 5 a rassemblé, samedi après-midi, plus de 30 participants à l'Espace Henri Saint Pierre pour sa traditionnelle galette des rois.



Cela fait 27 ans que cette amicale se réunit le lendemain des vœux du Maire pour se souhaiter la bonne année autour d'une délicieuse galette et d'une coupe de champagne.

Que de bons souvenirs échangés au cours de ces sympathiques et chaleureux moments !

De 1985 à 1995, la classe en 5 a réuni jusqu'à 60 personnes lors de

ses manifestations. Elle organisait des voyages (un jour, les participants avaient gagné au loto au cours d'un voyage, ce qui avait permis de rembourser le prix du séjour de chacun), des journées pétanque, l'après-midi des rois qui était animé par un groupe musical qui mettait beaucoup d'ambiance et la soirée se terminait souvent tard après un bon repas. Aujourd'hui, le groupe est

moins important mais il est toujours aussi dynamique, l'ambiance festive et l'entente amicale entre les participants.

Pascal Germain Présidente et Nicole Goyet Trésorière ont promis de tenir cette amicale jusqu'en 2015, elles espèrent et attendent de nombreux nouveaux conscrits... Rendez-vous a été donné pour la galette 2013 ▶

8 DÉCEMBRE, FÊTE DES LUMIÈRES

Fête au village

Comme chaque année le 8 décembre, de nombreuses animations ont été organisées pour cette soirée de fête.

À 18h, les enfants de l'école se sont retrouvés à l'Espace Henri Saint-Pierre pour participer à la promenade aux flambeaux, organisée par la Caisse des Ecoles. Ils ont défilé à travers les rues du village avant d'emprunter l'avenue Gabriel Péri pour terminer leur procession place de Verdun, où les commerçants les attendaient et proposaient une distribution de chocolat, vin chaud et tartes au sucre.

Au même moment, dans l'ancienne salle du tennis de table, au centre du village, le FCRD (club de foot) vendait de la gratinée, des huîtres et des assiettes de charcuterie...



Le Lion's Club de Neuville, par l'intermédiaire du Conseil Municipal, a profité de la manifestation pour faire une collecte de jouets au profit de fa-

milles en difficulté du Val de Saône. Merci aux généreux donateurs. Une belle soirée, pleine de chaleur humaine et de rencontres ▶

ILLUMINATIONS DE NOËL

Le jeu des chaises musicales !

Certains auront remarqué que les trois traversées lumineuses qui ornaient depuis quelques années le début de l'avenue Gabriel Péri, face à la bibliothèque et la garderie, ont disparu cette année. D'autres auront découvert trois motifs lumineux, avenue de la Gare, à Villevert.

Ce sont les mêmes éléments de décoration lumineuse qui ont été retirés à la demande des riverains de l'avenue Gabriel Péri, lors de la réfection de leur façade. Ces derniers ne souhaitaient pas leur réinstallation, c'est pourquoi la Municipalité a recherché d'autres emplacements pour implanter ces décors.



Pour fixer ce genre de motifs, deux façades en vis-à-vis ou deux poteaux à une certaine hauteur sont nécessaires. Aucun autre emplacement ne convenant sur la rue Gabriel Péri, les services municipaux ont décidé de déposer ces motifs lumineux dans le quartier de Villevert.

Il ne s'agit donc pas d'investissement supplémentaire, uniquement quelques frais de pose d'ancrage et le tour était joué !

La Municipalité remercie les riverains de l'avenue de la Gare pour leur aimable autorisation à l'implantation de ces fêtes de Noël. Elles font la joie de tous, plus particulièrement celle des petits enfants et embellissent l'entrée Nord de notre commune, en valorisant le quartier de Villevert.



REPAS DE NOËL AU RESTAURANT SCOLAIRE Bûches et friandises au menu

Vendredi 16 décembre, impatients d'être en vacances, c'est dans une ambiance plus animée que d'habitude que les enfants de l'école ont déjeuné à la cantine, servis par un personnel déguisé aux couleurs du Père Noël.



Au menu, repas de Noël avec bûche et clémentines pour le dessert, mais c'est comme d'habitude le sachet de friandises offert à chacun, qui a remporté le plus grand succès auprès de tous.



LE PÈRE NOËL EN VISITE DANS LES QUARTIERS Distribution de papillotes et mandarines

Chaque vendredi et samedi soir du mois de décembre, à partir de 18h30, la Commission associations/communication du Conseil Municipal a accompagné le Père Noël dans sa tournée des différents quartiers de la ville : Mairie, Villevert, la Plaine, la Falaise, les Hauts d'Albigny, place de Ringsheim, clos bouliste... aucun lieu n'a été oublié.



Le Père Noël est allé à la rencontre des enfants pour leur distribuer papillotes et mandarines. Un véhicule de la commune, décoré aux couleurs de Noël, couvert de guirlandes lumineuses servait chaque soir de point de rassemblement.

Tous les jours à la tombée de la nuit, beaucoup d'enfants étaient au rendez-vous les yeux écarquillés et brillants, ils attendaient avec impatience et effervescence l'arrivée du mystérieux homme à la barbe blanche.

Le tour des quartiers s'est terminé sur la place Verdun, au centre du village, avec en plus des friandises habituelles, du chocolat, du vin chaud et une délicieuse tarte aux pommes. Une animation qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et familiale pour la plus grande joie des petits et des grands.

Un grand merci à tous les lutins qui ont permis la bonne réussite de cette manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine !



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS Une toute nouvelle équipe pour 2012

Comme chaque année au mois de décembre, nos jeunes écoliers des classes CM1 et CM2 ont fait leur devoir de citoyen en élisant leurs Conseillers Municipaux.

Six des anciens élus : Amal Chafik, Quentin Duhoux, Théo Gaboriaud, Quentin Goyet, Lucas Gugliemi et Julie Simon restent en poste pour cette année. Les élèves de CM2 étant partis au collège, il a fallu procéder à l'élection de nouveaux élus parmi les élèves du CM1 (le Conseil Municipal d'Enfants étant habituellement composé de 12 élus).

Six places étaient disponibles pour 8 candidatures alors, après une campagne paisible et fertile en propositions (propositions diverses : activités sportives et

artistiques, préservation de notre environnement, solidarité entre les générations, sensibilisation à la sécurité routière...), qui s'est déroulée, courant décembre à l'école primaire, les élections du CME ont eu lieu le vendredi 17 décembre dernier, de 9h à 11h à l'école primaire des Frères Voisin.

Pour l'organisation de cette journée, les enfants étaient accompagnés par des élus adultes et par les enseignantes qui les avaient préparés au cours de plusieurs leçons d'instruction civique qui se sont concrétisées par le vote.

Avec ces élections, les enfants de CP ont pu découvrir «la boîte» et «la cabine», l'occasion pour les maîtresses d'expliquer les fonctions de l'urne et de l'isoloir.

Le scrutin s'est bien déroulé et le dépouillement a permis de déterminer qui étaient nos 6 nouveaux élus :

Lisa Beltran (80 voix), Yohannes Teyssandier (79 voix), Chloé Chipier (76 voix), Gaétan Cambry (75 voix), Lison Leyreloup (75 voix) et Clément Goyet (71 voix).

Nos jeunes Conseillers Municipaux ont eu le temps des vacances de Noël pour savourer leur victoire, avant de se réunir pour la première fois, le 6 janvier dernier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

À cette occasion, Gilbert Convard et Yves Chipier, accompagnés de tous les membres du Conseil Municipal d'adultes, en ont profité pour remettre à leurs jeunes homologues une médaille de Conseiller municipal pour les remercier de leur travail et de leur engagement !



NOUVEAU CAMION BENNE

Des services municipaux facilités

Depuis le mois de décembre dernier, vous avez certainement croisé dans la commune, un tout nouveau véhicule utilisé par les Services Techniques.



Il s'agit d'un camion multibenne « Renault Maxity » qui, par sa polyvalence permet l'utilisation de deux bennes différentes, soit en mode de basculement, soit posées au sol. La première est de capacité traditionnelle et la seconde, équipée de grillages latéraux, permet d'augmenter le volume de chargement pour les travaux des espaces verts par exemple.

Notre choix ne s'est pas porté sur ce modèle de véhicule par hasard ! Les membres de la commission « Travaux » ont visité le Salon Pollutec 2010 et ont apprécié et comparé les

différents véhicules techniques actuellement disponibles sur le marché avant d'arrêter leur choix. Ainsi les comparaisons des qualités techniques, environnementales et économiques ont permis, après essai sur le terrain, d'éliminer les véhicules non adaptés à nos travaux, notre budget et l'utilisation que nous avons à en faire.

Nous souhaitons longue vie à ce nouveau camion qui vient remplacer le vieux « Peugeot Plateau Ridelle » âgé de 13 ans et qui n'était plus adapté aux nouvelles normes de pollution, chères à tous !



MAGASIN

1 Chemin du Trou du Chat
ALBIGNY SUR SAÔNE

Tél. 0478 233 004
Portable 0615 11 85 40

Horaires d'ouverture
mardi, jeudi
14H00 - 18H00



**VENTE ▲ DÉPANNAGE ÉLECTRO-MÉNAGER
À DOMICILE OU EN ATELIER**

Dousselin

FOURNITURES INDUSTRIELLES

- Produits piscine
- Sel de déneigement - Terreaux
- Chaux - pigments...

GROS / DÉTAIL

2 Rue Gabriel Péri à COUZON
Tél. 04 72 42 96 00

UNE FUITE DE MACHINE, UNE PANNE

SAM ÉLEC dépanne

Une panne, une fuite d'eau de votre machine, un appareil ménager à changer, un écran noir sur votre téléviseur, SAM ÉLEC est là !

Depuis 10 ans, l'entreprise de Mickaël Bathias installée, 1 chemin du Trou du Chat, en face de l'école, vend et répare les appareils électroménagers, les télévisions, la hi-fi et la vidéo.

- Le magasin est ouvert tous les mardis et jeudis, de 14h à 18h, ou sur rendez-vous.

Sur simple appel au : 06 15 11 85 40 ou 04 78 23 30 04, Mickaël se déplace à votre domicile pour diagnostiquer la panne de votre appareil et en assurer, au plus vite, la réparation.

Mickaël est un commerçant indépendant, revendeur agréé du groupe « Proxi Confort ». Il diffuse et installe à domicile tous types de produits électroménagers à des prix



très compétitifs.

Deux fois par an, pour présenter sa gamme de produits, il distribue son

catalogue dans toutes les boîtes aux lettres d'Albigny.

Sa clientèle est essentiellement

locale, il intervient en dépannages et réparations sur le Val de Saône et les Monts d'Or !

AUTO-ÉCOLE, C.E.R DE LA SAÔNE

Code et permis en poche rapidement



Besoin de passer le permis B, de perfectionner votre aisance sur la route après une interruption de conduite ou de reprendre une formation à la suite d'une annulation de permis, l'Auto-École C.E.R de la Saône est là pour vous.

Le Centre d'Éducation Routière de la Saône est situé 19 quai de Villevert à Albigny, face au pont de Neuville, et depuis 2007 son gérant/moniteur et sa monitrice forment les candidats au permis B, tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 12h de 13h à 20h et le samedi de 10h à 12h.

► Pour vous renseigner ou vous inscrire, le bureau de l'Auto-École est ouvert tous les après-midi de 14h à 19h. Tél : 04 72 08 92 18 ou 06 03 15 73 77.

Le C.E.R de la Saône propose des formules de conduite accompagnée ou de conduite traditionnelle.

Pour l'apprentissage et le passage du code de la route, une formule

accélérée permet à ceux qui le souhaitent d'opter pour une formation et un passage sur une semaine.

Principaux tarifs :

- Forfait formation au code de la route avec cours et tests + 21 heures de conduite, comprenant une présentation au code et une au permis : 1 200€.
- Forfait formation et passage du code : 315€.
- Heure de conduite : 43€.

Pour le confort de leurs clients, résidant principalement sur la rive gauche de la Saône et dans les Monts d'Or, les moniteurs du C.E.R de la Saône peuvent venir prendre les élèves à domicile et les ramener chez eux en fin de cours !

SOLIDARITÉ, ÉCOUTE ET ENTRE-AIDE

Les affaires sociales d'Albigny

La Commission Sociale et le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) d'Albigny remplissent une large mission et agissent en étroite collaboration pour tous, tout au long de l'année.



Des plus âgés, auprès desquels ils se doivent d'être toujours présents, aux plus jeunes auxquels ils offrent de multiples regards sur la vie, sans oublier toutes les personnes qui rencontrent des difficultés durables ou ponctuelles. Le C.C.A.S prend en considération, sans jugement de fait et en toute discrétion, les demandes de chacun. Il peut apporter une aide financière ponctuelle afin de passer un moment délicat ou régler une dépense imprévue. Particulièrement, en ces périodes d'insécurité économique qui sont parfois source de chômage. Le C.C.A.S est présent et à l'écoute de l'ensemble de la population d'Albigny.

Jean-Marc Pague, Maire-adjoint en charge des Affaires Sociales et des personnes âgées est joignable par l'intermédiaire de Dominique Girodet en téléphonant à la mairie au : 04 72 08 01 72. En cas de besoin, un rendez-vous individuel est possible pour évoquer des difficultés dans la plus grande confidentialité.

• Une assistante sociale est disponible pour tous les habitants du secteur, elle reçoit sur rendez-vous à la Maison du Département du Rhône :
2 avenue Marie-Thérèse Prost
Neuville-sur-Saône
Tél : 04 78 91 78 64 ▶

LA MISSION LOCALE

Plateau Nord Val de Saône

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire, quel que soit leur niveau de qualification.

Elle propose une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels et confidentiels.

Elle intervient dans les domaines de :

L'orientation professionnelle :

- Informations et conseils sur les métiers, les filières de formation,
- Aide à l'élaboration du projet d'orientation ou réorientation professionnelle

La formation :

- Informations et conseils sur les dispositifs de formation, les organismes, les prises en charge,
- Accès aux formations financées par le Conseil Régional Rhône-Alpes (sous certaines conditions)

L'accès à l'emploi :

- Informations et conseils sur la recherche d'emploi, le droit du travail
- Aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation

- Préparation aux entretiens d'embauche, aux entretiens téléphoniques
- Mise à disposition et mise en relation sur des offres d'emploi

La santé et la vie quotidienne (Accès au logement, aux activités culturelles et sportives, à la citoyenneté)
Guichet Unique de la Mobilité Internationale : GUMI

• Infos sur toutes les possibilités de départ à l'international (Emplois, Stages, Chantiers, Service volontaire européen) www.jeunesinternational-ra.org
Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous, contactez le 04 78 98 20 49

Mission Locale Plateau Nord Val de Saône : 4 avenue Carnot à Neuville sur Saône
Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Sauf les mardis matins et les vendredis après-midi. N'hésitez pas à consulter notre site Internet www.mlpnvs.org

PAIF

Ouverture d'un Point d'Accueil d'Information Formation tout public. Il s'agit d'une information de premier niveau, dans les domaines de la formation et de l'emploi, sans rendez-vous et anonyme : www.sprf.rhonealpes.fr

Président : Jacky Darne
Directeur : Rachid Oukrid



JOURNÉE DES AÎNÉS, « La Ritournelle » de Neuville donne le ton

Comme chaque année la journée des aînés, du 1^{er} octobre dernier, a rencontré un vif succès auprès des participants.

Gastronomie et chaleureuse ambiance étaient au rendez-vous. Le spectacle « Roméo et Juliette » interprété par « La Ritournelle », la chorale de Neuville, ont enchanté un public conquis par la qualité des intervenants, dont beaucoup sont bien connus des Albignolais. Bravo et merci à tous.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Chaleureuses rencontres et amitié

Pendant les fêtes de fin d'année les membres du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) se sont rendus auprès des aînés de la commune, soit à leur domicile, soit au Centre Hospitalier Gériatrique, pour leur offrir des colis de Noël toujours très appréciés. Ces visites donnent lieu à de chaleureux échanges, qui sont un réel plaisir pour chacun. Les membres du C.C.A.S se joignent au Maire et au Maire-adjoint, délégué aux Affaires Sociales, pour vous souhaiter à tous une bonne année 2012.

SAÔNE MONT D'OR

L'aide à domicile en 5 points



Qui sommes-nous ?

Aides à domiciles, auxiliaires de vie sociale, assistantes de vie, apportent une aide, un soutien aux personnes dépendantes comme aux personnes autonomes.

Quels sont nos domaines d'interventions ?

Pour chaque situation, nous évaluons les besoins de la personne et proposons un plan d'aide approprié :

- aide au lever, au coucher, à la toilette, à la mobilité ;
- aide à l'entretien du logement, du linge, des courses ;
- aide à la préparation et/ou à la prise des repas ;
- livraison de repas ;
- accompagnement, compagnie...

Pour qui ?

Pour les personnes âgées, handicapées mais aussi pour des personnes ayant une incapacité temporaire.

Comment ?

Avec un service prestataire et mandataire, nous mettons en place les aides qui conviennent à chaque usager. En fonction de la situation financière et du niveau de dépendance, nous pouvons obtenir certaines prises en charge financières par la collectivité. Nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50%.

Où ?

Implantée sur la partie nord du Val de Saône, sur les communes de Neuville sur Saône, Albigny sur Saône, Montanay, Curis au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Genay et Poleymieux.

Notre point d'accueil est à Neuville sur Saône, place de la Voûte, nos bureaux sont ouverts tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ou en dehors de ces horaires, sur rendez-vous.

• Tél : 04 78 98 13 63
Fax : 04 78 98 22 51
mail : saonemontdor@wanadoo.fr

Près de 50 000 heures d'aide à domicile, en service prestataire et mandataire, réalisées chez les 350 usagers différents que compte l'association.

Zoom sur notre année 2011 :

Environ 60 salariées amenées à travailler à l'association. Des intervenantes à domicile qui ont toutes suivi une formation qualifiante sur l'animation auprès des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Certaines d'entre elles ayant ensuite bénéficié d'un accompagnement vers des formations menant à un diplôme, par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec le titre d'Assistante de vie et un diplôme d'Auxiliaire de vie sociale.



Saône Mont d'Or aide à domicile a poursuivi son effort de professionnalisation en travaillant, sur la mise en place de certaines procédures en vue de la certification NF 5056 - Service aux personnes en 2012, sur l'informatisation des plannings et sur la mise en place d'un outil de télégestion pour le pointage des heures de ses intervenants à domicile ▶

L'ASI Les enfants adorent !

L'A.S.I (Association Sportive Intercommunale) a fonctionné durant toutes les vacances scolaires. Elle a proposé plus de 50 stages différents aux enfants et aux jeunes qui cherchaient une activité pour se distraire et rencontrer des copains.

En termes d'effectif, sur l'année 2011 en général, l'A.S.I a connu une augmentation de fréquentation. Elle a accueilli cet été, 1196 enfants de tout le Val de Saône, dont 56 jeunes Albignolais âgés de 3 à 17 ans. Les activités proposées par l'A.S.I sont à dominante sportive, elles sont adaptées aux enfants des trois tranches d'âges différentes qui fréquentent le centre.

Chez les 3/6 ans :

Marie Christine Fèvre, pour son dernier été d'animatrice de l'A.S.I leur a proposé :

- des stages « multi-activités » accessibles pour les plus petits, dès 3 ans ;
- des stages spécifiques (poney, mini-tennis...) avec évolution au cours de la semaine. Encadrés par des spécialistes, ces stages sont destinés aux enfants à partir de 4 ou 5 ans.

Pour les 6/14 ans :

Le groupe était divisé en deux : les 6/10 et 10/14, afin de permettre une prise en charge de qualité. Laurent Dechavanne, directeur de centre, leur a proposé :

- des stages « multisport », alternant sports collectifs, jeux de plein air ou initiation artistique ;



- des stages spécifiques : trampoline, basket, golf, voile...
- ainsi que différents mini-camps : Eaux Vives, Équitation par exemple.

Les 14/17 ans

Ils ont eu un espace réservé et un mode de fonctionnement particulier.

Laurie Parent, responsable des ados, a souhaité répondre au mieux à leurs différentes attentes et leur a proposé : de nouvelles activités ludiques comme le paintball, l'accrobranche, Walibi, la piscine, le badminton, le canoë ou le laser-game ; des soirées animées, un mini-camp « sports mécaniques » ; un grand choix de distractions, avec une inscription à la carte ou sous forme de « pack semaine ».

L'ASI remercie toutes les familles qui lui font confiance chaque année.

- Pour tout renseignement :

Tél : 04 78 22 40 68 ou : www.asi.asso.fr

À retenir :

2 camps de ski : pour les vacances de février prochain.

- du 11 au 17 février dans le Vercors pour les 8/13 ans ;
- du 11 au 18 février à Abondance pour les 13/17 ans ▶



À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES DU VAL DE SAÔNE :

poussez la porte
des Métiers d'Art les 30,
31 mars et 1^{er} avril 2012

Du 30 mars au 1 avril prochain, les Journées des Métiers d'Art vous invitent à entrer dans les coulisses des métiers d'art.

Cette année dans le Rhône, c'est le Val de Saône qui est mis en exergue avec grand renfort de communication (campagne presse, télévision, bulletins municipaux).

Croisant à la fois des logiques de tourisme de proximité, de découverte et de valorisation de métiers d'exception, la Chambre des Métiers et le Grand Lyon se sont associés à travers l'Agenda 21 du Val de Saône (démarche de développement durable) pour mettre à l'honneur les artisans d'arts et artistes professionnels du territoire.

En effet, tout près de nous, sans que nous nous en rendions toujours compte, des hommes et des femmes de talent transforment la matière en pièces d'exception. Entrer dans leurs ateliers, les regarder travailler, les écouter raconter leur passion, établir un dialogue et puis changer son regard... Voilà l'esprit des Journées des Métiers d'Art.

Pendant ces trois jours, le grand public, mais aussi le public scolaire, les parents ainsi que les personnes en cours d'orientation professionnelle vont pouvoir découvrir et échanger avec des professionnels qui allient un esprit ouvert et inspiré à des tours de main exceptionnels.

Transformation de la matière, production d'objets uniques ou de petite série présentant un caractère artistique, maîtrise des savoir-faire : Trois critères indispensables pour parler de métier d'art.

Au total, ce sont 217 métiers se répartissant en 19 secteurs, aussi riches que divers :

Art floral, arts du spectacle, arts et traditions populaires, arts graphiques, arts mécaniques, bijouterie-joaillerie-orfèvrerie-horlogerie, travail du bois, du cuir, du métal, de la pierre, de la terre, du textile, du verre, décoration, facture instrumentale, luminaire, métiers liés à l'architecture, la mode, tableterie...

DÉNEIGER SON TROTTOIR Une obligation légale pour tous

Propriétaires, locataires, occupants de magasins et de tous locaux ayant immédiatement accès sur la voie publique, la Municipalité rappelle qu'en cas de chute de neige vous avez l'obligation de déblayer, déneiger les trottoirs devant chez vous.



Cela est valable sur toute la longueur de votre façade et jusqu'au caniveau, afin de permettre le passage aisé des piétons.

Attention !

En cas d'intempéries et en vertu de l'article 1384 du Code civil, votre responsabilité est engagée si un

piéton se blesse devant chez vous : « On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait... des choses que l'on a sous sa garde ».

Le standard spécial neige

Un standard spécial neige est mis en place dès les premiers flocons. Il

vous informe sur l'avancement des travaux de déneigement des voies : 04 78 95 88 44

Pour connaître l'état des routes, le CRICR (Centre Régional d'Information et de Coordination Routières) Rhône-Alpes Auvergne est à votre disposition : 08 26 022 022 (0,20 € la minute) ▶

OPÉRATION

Tranquillité Vacances

Durant toute l'année, la Police Municipale assure une mission de surveillance.

Celle-ci permet de référencer les habitations non occupées afin d'y apporter une attention toute particulière dans la lutte contre les cambriolages.

Qu'il s'agisse d'un court séjour ou d'une absence prolongée, pensez à prévenir la mairie qui assurera, conjointement avec la gendarmerie, la surveillance de votre habitation. Pour bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez remplir un dossier à la mairie.

ÉLECTIONS 2012

Dates à retenir



Les élections présidentielles auront lieu dimanche 22 avril et dimanche 6 mai 2012.

Les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012.

LE MONDE ASSOCIATIF EN DEUIL Disparition de Marcel Villemagne

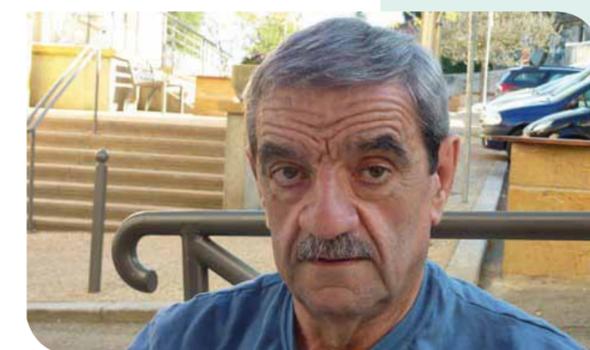
Marcel VILLEMAGNE nous a quittés, laissant ses amis dans la profonde tristesse de sa disparition brutale.

Originaire de Saint-Étienne, Marcel Villemagne avait intégré le corps des sapeurs pompiers de Paris avant de poursuivre sa carrière de pompier professionnel dans une usine de produits chimiques de Neuville sur Saône.

En retraite depuis plusieurs années, Marcel était le Président actif de l'association « la Plaine de Vie »

qui anime le quartier sud de la commune, où il vivait depuis de nombreuses années. Il était aussi membre du Comité des Fêtes et un fidèle supporter du club de foot et de boule lyonnaise de la commune. On pouvait le rencontrer très souvent au bord des terrains où il encourageait les joueurs.

Toujours prêt à rendre service avec



sourire et bonne humeur. Marcel manque énormément à ses amis qui conserveront de lui le souvenir d'un homme profondément humain et agréable à vivre ▶



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

février / juin 2012

Février

Samedi 4 à 20h00

Repas de Albiniaca à l'Espace Henri Saint-Pierre

Mercredi 8

Coinche Les Jours Heureux à l'Espace Henri Saint-Pierre

Jeudi 9 à 20h

Réunion publique sur les chenilles processionnaires à l'Espace Henri Saint-Pierre

Samedi 25

Repas de l'association ATT à l'Espace Henri Saint-Pierre.



Mars

Mardi 6 de 14h00 à 18h00

Crêpes Party Les Jours Heureux à l'Espace Henri Saint-Pierre

Samedi 10 à 15h00

Carnaval Inter Associations (à l'initiative du Jumelage) Itinérant dans le village

Samedi 17 à 13h30

Coupe R. Monternot de l'Association Bouliste au Clos Bouliste

Samedi 24 à 19h30

Soirée Country de Albigny-Danse à l'Espace Henri Saint-Pierre

Vendredi 30 de 17h30 à 21h00

Concert de fin de trimestre de MLA à l'Espace Henri Saint-Pierre Salle de banquet (bas)

Samedi 31 à 20h00

Repas dansant de FCRD à l'Espace Henri Saint-Pierre

Avril

Samedi 21 à 13h30

Coupe R. Viallet de l'Association Bouliste au Clos Bouliste

Mai

Mardi 1^{er}

Vide grenier du KBC au parking Villevert

Samedi 19 et dimanche 20

TRANSMONDO VTT des Monts d'Or Evasion au Parc de l'Accueil

Mardi 22 à 19h00

Concert de fin d'année de l'école Primaire à l'Espace Henri Saint-Pierre - Salle du haut

Samedi 26 de 18h00 à 22h00

Concert de fin d'année de MLA à l'Espace Henri Saint-Pierre - Salle du haut

Juin

Vendredi 1^{er} à 18h30

Apéritif de quartier de La Plaine de Vie au Quartier La Plaine

Samedi 2 à 19h30

Gala de fin d'année de Albigny Danse à l'Espace Henri Saint-Pierre Salle du haut

Dimanche 10

Festinautiques du Comité des Fêtes à la Zone de loisirs (bord de Saône)

Vendredi 15 à 18h30

La Mairie récompense les sportifs Espace Henri Saint-Pierre - Salle du haut

Mardi 19 à 18h30

Concert de fin d'année de l' Ecole Maternelle à l'Espace Henri Saint-Pierre - Salle du haut

Jeudi 21 à 19h00

Fête de la Musique de la MLA au Parc de l'Accueil

Vendredi 22 à 18h00

Gala du Judo à l'Espace Henri Saint-Pierre - Salle du haut

Vendredi 22 à 18h30

Coupe P. Morel de l'association Bouliste au Clos Bouliste

Samedi 23 à 13h30

Pétanque de la Danse de Albigny Danse de la Zone de loisirs (bord de Saône)

Vendredi 29 à 18h00

Kermesse des Ecoles Primaire et Maternelle de l'École Les Frères Voisin

Vendredi 29 à 20h00

Assemblée Générale de l'ATT à l' Espace Henri Saint-Pierre - Salle de banquet (bas)

RUBRIQUE MÉDICALE

CABINET MÉDICAL

MÉDECINS :

• Docteur LADOUS Gérard :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur Rendez-vous (04 78 91 58 34)

• Docteur Catherine BERNARD de VILLENEUVE :

Mardi, mercredi, vendredi, samedi en alternance (04 78 91 30 79) Sur rendez-vous

• Docteur Claire PHILIPPON

Lundi, mercredi, jeudi, samedi en alternance (04 78 91 30 79) Sur rendez-vous

DENTISTE :

• Docteur Fathia LATRECHE

(04 78 91 35 41)

KINÉSITHÉRAPEUTES :

• Jérémie DAGUENET

• Nadia ZOELLER (04 78 91 70 49)

INFIRMIÈRES

• Claire-Helene CHARRIER

• Annick SALIGNAT (04 78 91 61 07)

ORTHOPHONISTE :

Françoise ROCHER

(04 78 98 28 30)

DENTISTE :

• Claude LELONG

04 72 08 80 69

3 rue Etienne Richerand.

PHARMACIE LELONG :

13 rue Germain, Tél : 04 78 91 45 09

Ouverte du lundi matin au vendredi

soir de 8h30 à 12h30 et de 14 h30

à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h30

et de 14h30 à 19h00. Fermée le

dimanche (sauf jour de garde).

CARNET 2011

Naissances de novembre à décembre

ISEBE RADFORD Finnley René,

né le 14 novembre

PAVIET-GERMANOZ GARNIER Soann,

né le 22 novembre

DIOT Léa Brigitte Suzanne

née le 23 novembre

CHERMETTE NETO BENTO Tanya,

née le 1^{er} décembre

Décès de

octobre à décembre

AMMAR Abderrahim,

le 10 octobre

APOSTOLOS Vve MARCHAND

Huguette Georgette,

le 21 novembre

PALANCHON Bruno,

le 26 novembre

JACQUELET Gaston Jean-Marie,

le 2 décembre

LEPOUTRE Eric Robert,

le 5 décembre

VILLEMAGNE Marcel Germain,

le 7 décembre

